



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PRÉFET DE POLICE

Nos réf : Cab 22-003501

Vos réf : votre lettre du 21 mars 2022

Paris, le **09 MAI 2022**

Monsieur le Maire,

Vous avez appelé mon attention sur la création d'un commissariat de police dans le quartier de la porte de la Chapelle.

Le secteur de la porte de la Chapelle bénéficie de la part des services de la préfecture de police d'actions renforcées et prioritaires.

Des patrouilles du commissariat de police, des effectifs de la compagnie de sécurisation et d'intervention (CSI) de Paris ainsi que des unités de forces mobiles, participent activement à la sécurisation quotidienne du quartier.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2022, un groupe de partenariat opérationnel (GPO) a été créé. Il réunit des acteurs de terrain autour d'une problématique de sécurité pour la résoudre de manière collective, avec pour objectif d'obtenir des résultats perceptibles à court et moyen terme par la population.

En outre, afin d'associer au suivi des dispositifs les riverains et les principales associations d'habitants et de commerçants, une cellule d'écoute a été mise en place au sein du commissariat de police pour faire le point sur les actions menées et mieux recueillir les attentes en matière de sécurité.

Ces actions sont complétées par celles des services spécialisés de la préfecture de police. La sous-direction de la lutte contre l'immigration irrégulière (SDLII) organise régulièrement, en lien avec les policiers locaux, des opérations spécifiques au niveau du rond point et de la rue de la Chapelle, dans le cadre notamment de la lutte contre les faux taxis et les transporteurs clandestins.

Le secteur de la porte de la Chapelle va prochainement connaître d'importants développements urbains : création d'un nouveau quartier aux abords immédiats baptisé « Chapelle International », constructions d'un nouveau complexe sportif et d'un nouveau campus.

Monsieur Eric LEJOINDRE
Maire du 18^{ème} arrondissement de Paris
1, place Jules JOFFRIN
75877 PARIS cedex 18

Ce développement futur du quartier nécessitera également d'adapter les stratégies d'occupation de la voie publique du commissariat de police local. Un travail en ce sens est actuellement en cours.

Pour autant, la création d'un poste de police sur le secteur ne contribuerait pas à la sécurisation du quartier. Au contraire, il nécessiterait la présence de policiers dans les locaux, notamment pour l'accueil du public et la sécurisation du site, au détriment de leur présence sur la voie publique au bénéfice de la lutte contre la délinquance.

Ainsi, l'implantation d'un nouveau commissariat sur ce secteur, qui bénéficie déjà d'une attention toute particulière des policiers, n'est pas à l'ordre du jour.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Didier LALLEMENT